



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
et de la mer de l'Eure

NOTE DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

Contexte de la consultation

La démarche est conduite par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) vous informant de la nécessité d'actualiser les mesures de la réserve de chasse de la Grand'Mare instituée par arrêté ministériel du 18 février 1970.

Elle se fait en application de la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en oeuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la charte de l'environnement et porte sur :

- Un projet portant institution de la réserve de chasse et de faune sauvage de la Grand'Mare.

Date et lieu de la consultation

Le projet d'arrêté a été mis en consultation par voie électronique du 26 juillet au 15 août 2023 inclus sur le site internet de la préfecture de l'Eure.

Le public a disposé d'un **délai de 21 jours** pour faire part de ses observations par voie électronique ou postale à compter de la mise à disposition des projets d'arrêtés.

A l'issue de cette période de consultation, il a été constaté qu'aucune observation n'avait été formulée.

Fait à Évreux, le 16 août 2023

Le chef de service Eau, Biodiversité, Forêts

Zéphyre THINUS